



Pour diffusion immédiate

Communiqué

Budget du Québec 2013-2014

Financement du logement social et communautaire : un premier pas

Montréal, le 21 novembre 2012 – Le Réseau québécois des OSBL d'habitation accueille favorablement l'annonce du ministre des Finances du Québec, monsieur Nicolas Marceau, dans le budget du Québec pour 2013-2014. D'une part, le RQOH reçoit positivement l'annonce de la construction de 3 000 nouveaux logements sociaux communautaires et abordables pour l'année 2013-2014, tel que le gouvernement s'était engagé à le faire pendant la campagne électorale et tel que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault l'avait annoncé devant nos membres réunis en colloque à Québec, en octobre dernier.

Par ailleurs, le RQOH reste toutefois inquiet devant l'absence de mention d'engagement du gouvernement péquiste quant à la reconduction du programme AccèsLogis sur les 5 prochaines années, conformément à sa promesse électorale. Aucun engagement n'a été pris dans ce sens à travers ce budget, malgré les demandes répétées du milieu. En effet, les besoins en logement sont criants chez les ménages à faible revenus québécois qui peinent à trouver des logements abordables répondant à leurs besoins. L'annonce de la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans faciliterait la planification du développement des unités de logement dans le temps.

Le RQOH salue aussi l'investissement de 110 millions supplémentaires pour les soins à domicile pour personnes âgées, pour l'année 2013-2014.

Rappelons que le logement social constitue une des clés de voute dans les stratégies de lutte à l'itinérance, à l'exclusion et à la pauvreté en permettant à différents types de ménages à faible revenu d'améliorer leur conditions de vie, que ce soit des personnes seules et itinérantes, des familles monoparentales, des personnes âgées, des femmes, etc. La formule de logement social en organisme sans but lucratif d'habitation, jumelée à de l'intervention en soutien communautaire en logement, favorise la stabilité résidentielle et stimule le développement de la vie citoyenne et communautaire chez les locataires.



Le Québec recense sur son territoire près de 1000 organismes sans but lucratif d'habitation. Ensemble, ils offrent plus de 38 000 logements à des ménages à faible et modeste revenu, en grande partie des personnes âgées.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) regroupe 8 fédérations régionales d'OSBL d'habitation et 720 corporations sans but lucratif d'habitation. Ces instances ont comme vocation première d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement. Le Réseau se veut le porte-parole des organismes sans but lucratif d'habitation et des clientèles qu'ils desservent.

-30-

Source :
François Vermette
Directeur général, RQOH
1-866-846-0163 #224 / 514-846-0163 #224
fvermette@rqoh.com